merce est l'échange de produits. Le principal produit des Indes Occidentales est le sucre brut, que le tarif actuel exclut. Une politique qui *tolérerait* le raffinage du sucre, donnerait une grande impulsion au commerce des Indes Occidentales. Celle qui *protégerait* le raffinage de cet article indispensable, en assurerait le succès. Il ne sera guère possible d'établir des relations commerciales avec les Indes Occidentales tant que le sucre brut sera *exclus*.

" Un droit élevé sur les dernières sortes de sucre et un droit moins élevé en proportion sur les meilleures espèces, force les pauvres à payer une partie des taxes de leurs concitoyens qui sont dans l'aisance ; mode de taxation qui n'est heureusement presque plus en usage aujourd'hui.

" La législation du Canada sur le sucre présente de grandes anomalies. Quand quelqu'un veut raffiner du sucre pour fournir à la consommation des habitants de la Puissance, qu'ils doivent nécessairement se procurer quelque part, et qu'il fait en sorte que ce sucre soit payé avec du poisson, du bois, du charbon, du foin, des patates, et d'autres produits du pays, la loi du fisc l'en empêche. Mais s'il veut créer une industrie nouvelle qui n'offre aucune assurance que les matériaux nécessaires à la continuation de son succès existent, comme, par exemple, la fabrication du *sucre de betteraves*, de suite le gouvernement offre une prime magnifique.

" Tandis que le raffinage du sucre est soumis à des droits qui le détruisent, la manufacture du sucre d'érable est encouragé au plus haut degré, ce qui occasionne une perte directe au trésor de la Puissance.

" La seule industrie qui soit avantageuse au commerce de la Puissance en général, et qui est la plus productive pour le trésor, est la seule qui soit soumise à l'impôt.